



Guillaume Duval, responsable du site de production pour la coopérative Hemp-it et Frédéric Guillot, producteur de semences à Saint-Martin-de-la-Place. Cette année, ce dernier a semé 27 hectares de semences de chanvre.

« **Le soutien chimique pour le désherbage des semences de chanvre est obligatoire** », constate Frédéric Guillot, producteur de semences à Saint-Martin-de-la-Place. Cette année, l'agriculteur a semé 27 hectares autour du 1<sup>er</sup> mai. Et a procédé à un désherbage chimique juste après. Le problème ? « *Il n'existe que quelques produits phytosanitaires homologués en post semis et en pré-levée* », souligne Frédéric Guillot, qui est aussi président du syndicat des producteurs de semences de chanvre du Maine-

et-Loire. Comme la semence de chanvre est une semence minoritaire, « *l'homologation des produits phytos est toujours compliquée* », constate Guillaume Duval, responsable du site de production pour la coopérative Hemp-it. Cette longue procédure administrative peut prendre des années... « *C'est donc naturellement que les producteurs de semences se tournent vers des alternatives* », souligne le responsable technique de la coopérative de Beaufort-en-Vallée. Pour cette production, l'agriculteur consacre 3/4 h de son temps

au désherbage.

### Trois passages de bineuses

Pour lutter contre les adventices, Frédéric Guillot opte en partie pour du désherbage mécanique. Il est équipé de 2 bineuses : une guidée et une autoguidée.

Le premier passage est le plus délicat. La culture ne fait que 10 cm. Pour un travail de précision, Frédéric Guillot préfère désherber avec la bineuse guidée, « *même si mes semis sont fait avec le GPS avec un inter-rang de 75 cm* », précise le producteur de semences. La bineuse attelée à l'arrière du tracteur accueille quelqu'un sur l'outil. « *La personne peut mieux guider l'outil. Et il ratrape le tir si le tracteur dé-*

*vie un peu.* » Ensuite, en général, l'agriculteur compte 2 passages de bineuse autoguidée. L'un quand la culture mesure environ 25 cm et pour le dernier binage, « *on peut passer dans la culture jusqu'à ce qu'elle atteigne les 90 cm.* » Ces 2 binages permettent, en plus, de butter le rang.

### Des essais sur la densité de semis

Autre point de vigilance : la rotation des cultures. « Elle permet de limiter la propagation des mauvaises herbes, remarque Frédéric Guillot. Je préfère planter mes semences de chanvre sur une parcelle où il y a eu, l'année précédente, une culture avec un spectre chimique large. Comme un maïs ou un blé. » La parcelle

est alors moins sale pour accueillir la nouvelle culture. Certains producteurs font des essais sur la densité du semis. Généralement, pour le chanvre, l'interrang est de 75 cm. « *Pour la première fois, ils essaient avec un inter-rang de 60 cm* », explique Guillaume Duval. Cette densité permettrait à la culture de couvrir plus rapidement le sol et donc de limiter les mauvaises herbes. Cet essai est mené parce que ces agriculteurs ont été contraints d'implanter leur maïs semences avec un inter-rang de 60 cm. « *Ce changement de pratique entraîne un gros coût au niveau du matériel* », note le producteur de semences.

H.R.

## Désherb'expo

Vendredi 1<sup>er</sup> juin, à Loire-Authion se tiendra le 1<sup>er</sup> rassemblement de matériels de désherbage mécanique et de précision à destination des productions de semences et de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Parmi les organisateurs, la coopérative de semences de chanvre de Beaufort-en-Vallée, Hemp-it.

**Commune nouvelle** Des agriculteurs s'invitent au conseil municipal de Loire-Authion, afin de faire entendre leur mécontentement au sujet du non-entretien des parties communes de la ville.

## Loire-Authion : le ras-le-bol des agriculteurs

Une trentaine d'adhérents de la FDSEA attendaient de pied ferme les élus avant le début du conseil municipal, jeudi 17 mai. La raison de leur présence : un ras-le-bol général. Depuis la création de la commune nouvelle, les agriculteurs observent un laisser-aller dans l'entretien de la commune. « *Les chemins ne sont plus entretenus, le broyage et le curage des fossés ne sont plus*

*effectués et les haies ne sont plus taillées. La collectivité préfère consacrer son budget au tourisme. Mais dans ce cas, qui va s'occuper de faire tout ça ? On ne peut plus travailler dans de bonnes conditions parce que la municipalité n'entretient pas les parties communes* », explique Christophe Raveau, membre du conseil d'administration de la FDSEA. Malgré plusieurs rencontres

avec la commune, les choses n'avancent pas, « *il n'y a pas de feuille de route ou de planning prévu pour l'entretien de nos espaces* », s'agace Pascal Laizé, membre de la commission environnement de la FDSEA.

Jeudi 17 mai, les agriculteurs mobilisés se sont vus refuser l'accès au conseil municipal. « *On nous prend pour des rigolos, mais si les choses ne bougent pas, nous nous mobi-*



Jeudi 17 mai, les agriculteurs mobilisés se sont vus refuser l'accès au conseil municipal de la commune nouvelle Loire-Authion.

*liserons plus nombreux* », s'exclame Christophe Raveau. Mercredi 23 mai, les agriculteurs ont rencontré le maire de Loire-Authion, celui-ci semble

plutôt ouvert au dialogue et prêt à faire évoluer le dossier rapidement. Affaire à suivre.

LAURINE ROUQUAYROL